



VILLE DE  
FORBACH

Alexandre CASSARO  
Maire de Forbach

CABINET DU MAIRE

Collectif des riverains de la rue Félix Barth  
54, rue Félix Barth  
57 600 Forbach

Forbach le, 9 janvier 2026

Objet : Point de situation-

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous assurer que la situation relative à la rue Félix Barth fait l'objet d'une attention constante et soutenue. Compte tenu du contexte particulier et des difficultés répétées rencontrées, la Ville de Forbach demeure pleinement mobilisée afin que les échanges engagés avec les partenaires compétents puissent aboutir dans des conditions de clarté et de sérénité.

À ce titre, j'ai saisi le Président de l'Agglomération afin de disposer d'éléments précis sur l'étude en cours et sur les modalités d'association de votre collectif de riverains aux démarches engagées. Par ailleurs, sans préjuger des compétences respectives ni des conclusions à venir, la Ville de Forbach a fait le choix d'intervenir à titre conservatoire en prenant en charge, sur ses fonds propres, la mise en place d'un nouvel avaloir. Cette mesure vise à améliorer dans un premier temps la gestion des eaux pluviales et à contribuer à l'apaisement de la situation, dans l'attente des arbitrages et solutions structurelles qui relèvent du cadre intercommunal.

Cette décision s'inscrit dans une volonté de responsabilité et de continuité de l'action publique, afin que le temps de l'étude ne soit pas perçu comme un temps d'inaction.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier, auquel je reste particulièrement attentif vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Alexandre CASSARO  
Conseiller Régional du Grand Est